

POLITIQUE DE SECURITE DU DTO

Engagement du dirigeant responsable

En tant que Président du Cercle Aéronautique du SGAC, je considère que la sécurité est une valeur fondamentale de l'aéro-club, aussi je m'engage personnellement :

- A faire fonctionner en totale indépendance le Système de Gestion de la Sécurité (SGS) en charge d'examiner les risques et les signalements d'évènements en vue de proposer des actions correctives associées.
- A allouer à la Commission Prévention-Sécurité les ressources humaines et financières nécessaires à son fonctionnement, dans la limite de ceux dont dispose l'association,
- A faire en sorte et veiller à ce que les actions proposées par la Commission Prévention-Sécurité soient mises en œuvre dans un délai compatible avec le niveau de risque identifié,
- A faire la promotion de la politique sécurité par les moyens dont dispose l'association, et en particulier :
 - ✓ En organisant des sessions de formation, théoriques et pratiques, pour les pilotes et élèves pilotes,
 - √ En encourageant les pilotes et élèves pilotes à utiliser les outils de signalement,
 - ✓ En favorisant la participation des responsables et formateurs de l'association à des séminaires ou réunions en rapport avec la sécurité des vols.
 - ✓ En partageant et échangeant les expériences et réflexions autour de la sécurité avec les autres aéro-clubs, directement ou par le biais de la Commission Prévention-Sécurité du Groupement des Usagers de l'Aérodrome de Saint-Cyr l'Ecole.
 - ✓ En collaborant activement avec les services des administrations qui souhaitent nous aider dans le domaine de la sécurité.
 - ✓ En agissant auprès des organismes fédéraux pour qu'ils apportent leur support à la mise en place des outils communs destinés à améliorer la sécurité.
- A traiter de façon anonyme les évènements signalés par les pilotes, élèves pilotes et instructeurs,
- A ne jamais sanctionner l'auteur d'un signalement (sauf dans les cas de négligence caractérisée ou de violation grave et délibérée de la réglementation ainsi qu'au Règlement Intérieur de l'aéroclub).

Ce n'est qu'au prix d'une remise en cause permanente de tous les intervenants du club et de leur adhésion à cet effort collectif que nous arriverons, ensemble, à garantir que notre passion s'exerce dans le cadre d'un niveau de risque maîtrisé et acceptable.

Fait à Saint Cyr l'École le 13 mai 2022

Jean Marc LAMBERT,
Président du Cercle Aéronautique du SGAC